



HAL
open science

CRBC - Centre de recherche bretonne et celtique

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une entité de recherche. CRBC - Centre de recherche bretonne et celtique. 2016, Université de Bretagne Occidentale - UBO, Université Rennes 2. hceres-02034674

HAL Id: hceres-02034674

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02034674v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Entités de recherche

Évaluation du HCERES sur l'unité :

Centre de Recherche Bretonne et Celtique
CRBC

sous tutelle des

établissements et organismes :

Université de Bretagne Occidentale - UBO

Université Rennes 2

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Entités de recherche

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

Au nom du comité d'experts,²

Catherine Maignant, présidente du comité

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

Rapport d'évaluation

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous.

Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité.

Nom de l'unité : Centre de Recherche Bretonne et Celtique

Acronyme de l'unité : CRBC

Label demandé : EA

N° actuel : EA 4451

Nom du directeur
(2015-2016) : M. Philippe JARNOUX

Nom du porteur de projet
(2017-2021) : M. Philippe JARNOUX

Membres du comité d'experts

Présidente : M^{me} Catherine MAIGNANT, Université de Lille 3

Experts :

- M. Leo CARRUTHERS, Université Paris-Sorbonne
- M. Alexandre FERNANDEZ, Université Montaigne-Bordeaux 3 (représentant du CNU)
- M. Patrick GILLI, Université Paul Valéry-Montpellier 3
- M. Charles VIDEGAIN, Université de Pau et des Pays de l'Adour

Déléguée scientifique représentante du HCERES :

M^{me} Laurence TALAIRACH-VIELMAS

Représentants des établissements et organismes tutelles de l'unité :

- M. Leszek BROGOWSKI, Université de Rennes 2
- M. Pascal GENTE, Université de Bretagne Occidentale
- M. Muriel REBOURG, Université de Bretagne Occidentale

Directeur ou représentant de l'École Doctorale :

M. René-Paul DESSE, ED n° 507, SHS « Sciences Humaines et Sociales »

1 • Introduction

Historique et localisation géographique de l'unité

Le CRBC est une unité de recherche pluridisciplinaire multisite dont les établissements porteurs sont l'Université de Bretagne Occidentale à Brest et l'Université de Rennes 2. Elle est le résultat de la fusion en 2008 de plusieurs unités de recherche de l'Université de Haute Bretagne-Rennes 2 avec le Centre de Recherche Bretonne et Celtique historique de Brest, dont l'unité de recherche nouvelle a pris le nom, tout en maintenant deux entités clairement identifiables (CRBC Brest et CRBC Rennes). Si le site principal du CRBC se trouve à Brest, l'unité compte aujourd'hui une forte composante rennaise et l'Université Rennes 2, située à 250 kilomètres de Brest, constitue le second pôle de l'Équipe d'Accueil. Un quart des enseignants-chercheurs (EC) de l'unité (11) et 7 % des personnels administratifs (0,6) sont issus de Rennes 2 ; trois quarts d'EC (33) et 93 % de personnels BIATTS (8) travaillent à Brest (4 pour l'entité CRBC-Centre de documentation (UMS 3554) qui n'est pas évaluée ici et 4 personnels ITRF MESR qui sont attachés à la fois à l'EA et à l'UMS 3554).

Équipe de direction

L'équipe de direction se compose d'un directeur (membre de la 22e section du CNU) et de deux directeurs-adjoints choisis pour représenter chacun des deux sites. Le directeur de la composante de Brest, M. Ronan CALVEZ, est issu de la 73e section du CNU et la directrice adjointe du CRBC et directrice de la composante de Rennes, M^{me} Anne GOARZIN, de la 11e. Ils sont assistés de deux responsables administratifs (un par centre) et d'un conseil d'unité. Le directeur de l'unité dirige également l'UMS 3554, et il est assisté dans sa tâche par le responsable administratif du site brestois. Comme chacun des deux sites fonctionne de manière autonome, deux conseils de composante, sis respectivement à Brest et Rennes, viennent compléter le dispositif, même si les programmes de recherche sont largement transversaux.

Nomenclature HCERES

SHS 5_1 (Langues / littératures anciennes et françaises, littérature comparée)

SHS 5_2 (Littératures et langues étrangères, Civilisations, Cultures et langues régionales)

SHS5_3 (Arts)

SHS 5_4 (Philosophie, sciences des religions, théologie)

SHS 2_3 (Anthropologie et ethnologie)

SHS 6_1 (Histoire)

SHS6_2 (Histoire de l'art)

SHS 6_3 (Archéologie)

Domaine d'activité

Le CRBC est l'unité de recherche de référence en matière d'études celtiques en France. Ses objets d'analyse centraux sont la Bretagne et les espaces celtiques, et la Bretagne dans le contexte celtique. L'approche méthodologique retenue est résolument pluridisciplinaire puisque l'unité regroupe des spécialistes de 10 sections de CNU (9^e, 11^e, 14^e, 19^e, 20^e, 21^e, 22^e, 23^e, 73^e et 74^e) qui recouvrent de larges domaines des Arts, Lettres, Langues et Sciences Humaines et Sociales. Tous se fixent pour objectif de problématiser et d'analyser la Bretagne et les territoires celtiques à partir d'outils et méthodes propres à chacune de leurs disciplines en mettant en avant leur complémentarité.

Effectifs de l'unité

Composition de l'unité	Nombre au 30/06/2015	Nombre au 01/01/2017
N1 : Enseignants-chercheurs titulaires et assimilés	44	44
N2 : Chercheurs des EPST ou EPIC titulaires et assimilés		
N3 : Autres personnels titulaires (appui à la recherche et/ou n'ayant pas d'obligation de recherche)	4,6	4,6
N4 : Autres enseignants-chercheurs (PREM, ECC, etc.)	10	
N5 : Autres chercheurs (DREM, post-doctorants, etc.)	3	
N6 : Autres personnels contractuels (appui à la recherche et/ou n'ayant pas d'obligation de recherche)		
N7 : Doctorants	50	
TOTAL N1 à N7	111,6	
Personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	19	

Bilan de l'unité	Période du 01/01/2010 au 30/06/2015
Thèses soutenues	42
Post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité	3
Nombre d'HDR soutenues	7

2 • Appréciation sur l'unité

Introduction

L'unité s'intéresse depuis plusieurs années aux problématiques identitaires et la perspective choisie pour le contrat 2012-2016 était celle du lien entre centre et périphérie. Les historiens, historiens d'art, archéologues, ethnologues, sociologues, linguistes-philologues, anglicistes et irlandistes (entre autres) qui participent aux travaux de l'unité ont mis leur expertise au service d'une analyse des stratégies discursives, des échanges et contacts entre territoires et des questions d'altérité et de domination. Le rapport du comité d'experts AERES de 2010 soulignait la nécessité de faire évoluer significativement les problématiques de travail par rapport au contrat précédent. A cinq ans de distance, c'est chose faite. Les problématiques de l'identité restent, sans surprise, au cœur de la recherche passée comme de la recherche future, mais envisagée sous des angles différents, qui permettent d'approfondir et de réorienter sans abandonner ce qui est la raison d'être même des travaux du CRBC dans le contexte particulier qui est le sien. Un subtil mélange de permanences et d'innovations caractérise de même la politique scientifique de l'unité, qui maintient son soutien à l'organisation de nombreuses manifestations au-delà de 2016, mais sait s'adapter aux

nouvelles méthodes en matière de diffusion et de valorisation de la recherche et aux besoins d'un territoire en mutation. Ainsi que la suite de l'appréciation sur l'unité le fera apparaître, le CRBC a su prendre la pleine mesure des remarques du rapport de 2010 et suivre ses recommandations d'une manière efficace.

Avis global sur l'unité

L'avis du comité d'experts est extrêmement positif. Le CRBC est exceptionnel en France, voire à l'échelle internationale, par son attachement aux domaines de recherche précisés (études bretonnes et celtiques), ce qui réunit des enseignants-chercheurs venant de nombreux horizons - les études anglaises, par exemple - que l'on n'a pas l'habitude d'associer spontanément à la notion de « celtique ». Les études dites celtiques ne sont pas limitées aux langues régionales des États de tutelle, car ces langues, face à l'anglais ou au français, se trouvent en situation minoritaire, souvent précaire, dans leurs propres pays. L'unité propose une vue d'ensemble de la celtitude et de ses relations avec les langues et les cultures voisines, culturellement dominantes. Le domaine de recherche effectif de l'unité dépasse néanmoins de beaucoup la Bretagne et les pays celtiques ainsi que les publications le font apparaître. Fruit d'une restructuration, l'unité a intégré des enseignants-chercheurs spécialistes d'autres domaines, qui ont su trouver leur place tout en ne reniant pas leurs intérêts initiaux. La dimension comparative et le lien atlantique permettent de les rattacher de manière plus ou moins serrée aux problématiques du CRBC.

L'unité dispose d'atouts considérables, dont le principal, outre la qualité de ses enseignants-chercheurs et leur dynamisme, est son adossement à une bibliothèque et un fonds documentaire (UMS 3554) tout à fait remarquables qui ne cessent d'être complétés et enrichis. Un autre atout est sans nul doute la pluri-, multi- ou inter- disciplinarité intelligente qui préside à l'organisation du travail. L'insertion exceptionnelle de l'unité au sein du tissu social mérite une mention particulière, comme l'activité en matière d'encadrement de recherche, attestée par le nombre de thèses soutenues (42, en progression de 31,25 % par rapport au contrat précédent) pour un nombre d'HDR en augmentation de seulement 18,75 %. Le nombre de thèses inscrites (50) est aussi un signe de la réelle attractivité de l'unité.

Le CRBC peut faire état d'une production scientifique abondante. La bibliothèque Yves Le Gallo (UMS 3554), riche de plus de 60 000 documents de toute nature (livres, brochures, presse, documents sonores, etc., dont un grand nombre en breton) constitue pour l'unité un instrument de travail remarquable. Le soutien politique et financier des collectivités territoriales montrent la légitimité sociale et politique de l'unité de recherche.

Enfin, les observations faites par l'AERES en 2010 sur la gouvernance de l'unité ont eu un écho et les problèmes notés à l'époque se sont nettement atténués. L'unité dispose maintenant d'une structure de direction plus claire et de statuts précis.

Points forts et possibilités liées au contexte

- l'intégration dans l'environnement social et culturel ;
- une production scientifique abondante, un grand dynamisme dans tous les domaines d'activité ;
- pour la « composante » rennaise d'études irlandaises, une réelle visibilité nationale et européenne liée au dynamisme du groupe et à la qualité de ses publications ;
- le CRBC s'appuie sur la bibliothèque Yves le Gallo et le Centre de recherche et de documentation sur la littérature orale du Manoir de Kernault : une activité de documentation et archives d'une grande richesse touchant au domaine breton et celtique en relation avec l'histoire (histoire de l'art, archéologie), les sciences sociales (ethnologie, sociologie), la littérature (breton et celtique), l'anglais et les études irlandaises, à partir du territoire et des sociétés de Bretagne et des pays celtiques ;
- un nombre élevé de doctorants et de soutenances de thèses ;
- une bonne présence de l'unité et ses membres dans les diverses instances, administratives, académiques, les réseaux scientifiques pérennes (excellent GIS histoire maritime, base NAVIGOCORPUS, programme COST, projet *Atlas Linguarum Europae*, entre autres) ;
- un site web attractif et complet (qui a été nettement amélioré depuis 2010) et une sensibilité à la nécessité d'une politique de communication performante ainsi que l'attestent notamment les statuts et le règlement intérieur ;
- des ressources diversifiées (notamment des ressources propres) et une politique budgétaire à la hauteur des ambitions ;

- une gouvernance améliorée, qui a su tirer des bénéfices des recommandations du comité AERES 2010.

Points faibles et risques liés au contexte

- la distance entre Brest et Rennes : malgré les efforts notables, en large partie fructueux, entrepris ces cinq dernières années, et ce qui est annoncé en ce sens, cette distance peine à se réduire. Sur ce point il est permis de s'interroger sur l'articulation entre les politiques de site (conseil de « composantes ») et le travail transversal sur les programmes de l'unité. Par ailleurs, les sous-groupes informels ou « composantes secondaires » recouvrant les anciennes unités antérieures à 2008 conservent une importance cruciale. Une clarification des réalités derrière la rhétorique des statuts et règlements intérieurs serait souhaitable ;

- une certaine « tentation quantitative » (236 manifestations scientifiques ; 34 ouvrages en publication propre, etc.). Le rapport AERES de 2010 notait la nécessité de recruter des chercheurs associés, ce qui a été fait. C'est une marque de rayonnement de l'unité. La question se pose néanmoins de l'intégration d'un nombre aussi important d'associés, de leur participation, de leurs publications, voire de leurs profils ;

- le risque de mise au second plan des études linguistiques et philologiques sur la langue bretonne, qui doivent rester essentielles ;

- un personnel ITA et BIATSS faible à Rennes (trois personnes à 20 % = 0,6 ETPT) ;

- le financement des doctorants, faible en soi ;

- certaines publications, notamment dans le secteur des études hispaniques ou du monde germanique, sont bien éloignées des préoccupations du CRBC. Peut-être certains membres de l'unité recomposée en 2008 n'ont pas des intérêts de recherche compatibles avec les préoccupations initiales du CRBC. Par ailleurs, l'examen détaillé des publications donne l'impression d'une inégalité assez forte entre les enseignants-chercheurs en termes de publications ;

- une très grande dispersion des sous-thématiques et des époques étudiées, qui permettent de reconnaître, sous-jacentes, les expertises individuelles sous le label générique de l'unité. La diversité extrême des spécialités thématiques et méthodologiques peut être envisagée comme une richesse. Elle peut aussi être envisagée comme un risque dans la perspective d'un travail collectif. Vu la répartition en deux sites et la multiplicité des sections CNU, il existe un risque constant d'éparpillement, mais la direction prend en compte le problème. Il s'agit moins d'un point faible que d'un risque à surveiller ;

- une internationalisation très partielle de la recherche et des productions scientifiques. Elle est très convaincante dans certains domaines (études irlandaises, études hispaniques, travaux sur l'Allemagne en particulier), moins dans d'autres, et même s'il est indiscutable que la thématique bretonne suppose une priorité locale, l'international ne peut en aucun cas être négligé. Il y a trop peu de publications rédigées en langue étrangère ;

- peu de contrats de type ANR ou européen, mais une réelle prise de conscience de la nécessité d'œuvrer dans le sens d'une extension de ce type d'engagement ;

- absence de comités de suivi de thèse et formation doctorale d'unité peu lisible ;

- des difficultés liées à des dotations qui demeurent fléchées et gérées dans chaque établissement et qui empêchent, peut-être, un pilotage budgétaire plus unitaire de la politique de l'unité.

Recommandations

- si l'on peut apprécier la volonté d'échanges et articulations scientifiques avec diverses structures et entités de recherche, il faut être attentif à ne pas multiplier les relations sans fondement heuristique véritable (ainsi, si la participation du CRBC au GIS d'histoire maritime est entièrement légitime, on peut s'interroger sur la participation au GIS Institut du genre, alors même que l'on reconnaît qu'il ne s'agit pas pour le CRBC d'un champ de recherche prioritaire) ;

- clarifier le rôle et les fonctions réelles des « composantes secondaires », en particulier à Rennes ;

- ne négliger sous aucun prétexte l'étude philologique et linguistique des textes en langue bretonne, tant du point de vue synchronique que diachronique (place des études sur breton antérieur au XVIII^{ème} siècle), dans ses variétés dialectales ou « unifiées ». Éviter le tout sociolinguistique ;

- encourager tous les membres du CRBC à contribuer également à la production scientifique de l'unité. Certains auteurs sont très productifs (leurs noms reviennent souvent), d'autres nettement moins ;

- poursuivre le travail entrepris dans le sens d'une internationalisation plus systématique de la recherche et d'une multiplication des dépôts de projets ANR ou européens ;

- mettre en place des comités de suivi de thèse au niveau de l'unité et clarifier le catalogue de formations doctorales de l'unité.